

Du 4 septembre au 20 octobre 2023, vous allez organiser les élections du CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUNES au sein de votre collège.

Votrejeune élu-eserale ou la représent ant-e de votre établissement au sein de la Métropole de Lyon et pourra participer à une aventure démocratique et citoyenne exceptionnelle, à relayer auprès de toutes et tous.

**MÉTROPOLE** 

GRAND

LYON





1

## **DÈS MAINTENANT**

Sensibilisez les élèves de 4º!

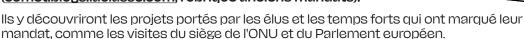
Un kit vous a été adressé pour vous aider à présenter le COMET Jeunes aux élèves de 4°, concerné·e·s par ces élections. Vous y trouverez :

- Des affiches « élections » à apposer dans le collège (panneaux d'affichage, classes, CDI ou tout autre endroit que vous jugerez approprié).
- $\bullet$  Des dépliants « Le guide COMET JEUNES » à remettre aux élèves de 4° à l'issue de la réunion de présentation.
- Le magazine des jeunes élu du mandat précédent.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 04 26 83 98 96 ou par mail :

- ► mduroussettillet@grandlyon.com (Responsable Service Actions Éducatives)
- ► comet-jeunes@grandlyon.com

Incitez les candidat·e·s à faire campagne auprès de leurs camarades en leur montrant les réalisations du précédent mandat (comet.blogs.laclasse.com, rubrique anciens mandats).





#### DU 4 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE 2023

Campagne d'élection du COMET JEUNES



Vous avez 1 mois et demi pour organiser les élections.

Procédez aux élections au jour et à l'heure qui vous conviennent le mieux, entre le 4 septembre et le 20 octobre. Vous pouvez, par exemple, profiter du temps des élections des délégués de classe ou de celles des Conseils de Vie Collégienne pour faire élire votre représentant e métropolitain.





# JUSQU'AU 20 OCTOBRE

Envoi de la candidature COMET

Une fois élu, votre collégien devra remplir sa profession de foi en ligne en se rendant sur le site : <a href="https://www.comet.blogs.laclasse.com">www.comet.blogs.laclasse.com</a> en présence de la référente ou du référent adulte COMET de votre collège.



# **DEBUT NOVEMBRE**

Jury de sélection COMET, si nécessaire

Les 40 meilleures candidatures seront retenues, après examen des professions de foi et des motivations de chaque candidat.



## **DU 5 AU 15 NOVEMBRE**

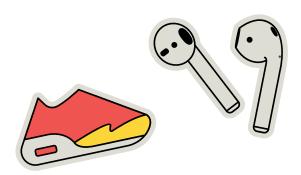
Envoi du dossier d'inscription à votre jeune élu·e

Vous serez informé de la sélection de votre représentant et recevrez un dossier administratif à lui faire remplir et retourner à la Métropole de Lyon.



#### **15 NOVEMBRE**

Commission plénière d'ouverture



# Règlement des élections

- Seul·e·s les élèves de classes de 4° sont appelé·e·s à voter pour élire leur représentant·e COMET Jeunes, parmi les élèves de 4° ayant candidaté.
- Pour être éligibles, les élèves doivent remplir les 3 conditions suivantes :
- ▶ Habiter une des 59 communes de la Métropole de Lyon.
- ▶ Être en classe de 4°.
- ► Accepter de se rendre disponible aux dates de réunion du COMET Jeunes (une à deux fois / mois le mercredi après-midi, hors vacances scolaires).
- Chaque collège élit un e seul e représentant e.



## **POUR TOUTE INFORMATION**

N'hésitez pas à nous contacter!

Marie DUROUSSET-TILLET mduroussettillet@grandlyon.com 04 26 83 98 09

#### MÉTROPOLE DE LYON

20, rue du Lac CS 33569 69505 Lyon Cedex 3 www.grandlyon.com

